

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CLAUDIE HAIGNERÉ À BIHOREL

Normandie, département de la Seine-Maritime (76)
Commune de 8 299 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Bihorel

Les autres acteurs :
Audit énergétique : CEREMA
Océade Ingénierie

Le projet en bref :

- Isolation thermique par l'extérieur
- Isolation de la toiture terrasse
- Remplacement des menuiseries
- Mise en place d'une ventilation centralisée
- Modernisation de l'éclairage (LED à variation)

Les points forts :

#ITE #panneaux photovoltaïques
#implication des usagers



PASCAL HOUBRON

Maire de Bihorel

Pourquoi avez-vous décidé de rénover ce groupe scolaire ?

La sobriété énergétique dans la lutte contre le changement climatique, impulsée par le décret tertiaire de 2019, fait partie de la politique des communes. De plus, la ville de Bihorel s'inscrit dans le plan climat-énergie territorial de la métropole rouennaise. De fait, un travail sur les infrastructures énergivores s'impose à nous, ce qui concerne surtout les bâtiments scolaires et les gymnases.

Pouvez-vous nous expliquer comment se sont déroulés les travaux ?

Les travaux ont commencé en juin 2024 et la réception est prévue pour septembre 2025. La durée s'explique par l'ampleur du chantier : 24 salles du bâtiment font l'objet de rénovation. Nous travaillons principalement sur les murs extérieurs et le plancher haut, qui représentent respectivement près de 50% et un tiers des déperditions énergétiques. Nous avons également travaillé sur la ventilation et sur l'apparence du bâtiment, avec une esthétique plus colorée et moins austère pour les enfants.

Quel conseil donneriez-vous à une collectivité qui souhaite rénover son école ?

Il est nécessaire de bien anticiper les travaux, en partant d'un diagnostic précis. Il est également crucial de cibler les infrastructures les plus énergivores pour maximiser l'impact et faciliter l'éligibilité aux financements. Une vision d'ensemble, au niveau d'un bâtiment ou à l'échelle du temps, permet de mieux coordonner les actions.

La bonne idée

Le projet a été aussi l'occasion de pouvoir améliorer l'accessibilité de l'établissement et de travailler sur les circuits courts en ce qui concerne la restauration scolaire.

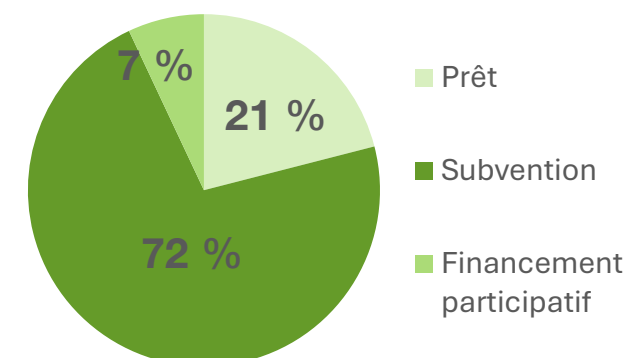


Et demain ?

Nos travaux s'insèrent dans une vision plus large de l'avenir. La mobilité, le rapport à l'habitat, la densification, nous avons tant de chantiers sur lesquels nous devons agir. Notre responsabilité envers les générations futures est d'agir pour la transition écologique.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,4 M€. Il est financé par un prêt de 300 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est d'environ 1 M€ (Fonds vert, DETR, DSIL Département de la Seine-Maritime, Métropole). Un financement participatif de 100 000€ pour les panneaux photovoltaïques complète le tout.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

